Quartier Général, 1ère division, milice de la Louisiane. Nlle-Orléans, 27 décembre 1847.

ORDRES GENERAUX.

No 1.

1. Les corps de volontaires de la 1ère division se tiendront prêts à célébrer l'anniversaire du 8 janvier 1815.

2. L'artillerie se préparera à tirer le salut national au lever du soleil et à midi.

Le brigadier général D. Augustin commandant la légion de la Louisiane, et le brigadier général L. Tracy, commandant la première brigade, sont chargés de l'exécution de ces ordres, dans leurs commandements respectifs, et se tiendront prêts à recevoir d'autres ordres du quartier-général.

Toutes les officiers de la division, commandant des corps non équipés, sont invités à se réunir au major général à l'état major, sur la Place d'Armes, en grande tenue, à 10 heures A. M.

Par ordre du major-général J. L. Lewis, commandant la 1ère division de la milice de la Louisiane.

VICTOR WILTZ, Aide de camp.

MM. DOLBEAR et Frères, viennent d'ouvrir une classe d'écriture, au No. 29, rue de Chartres.

Cette classe, ainsi que celle du No. [illegible] sera ouverte toute l'année. [illegible] depuis 6 jusqu'à 60 ans, qui désirent [illegible] les leçons, pourront, en très peu de temps, acquérir une écriture élégante et rapide. [illegible] de bonnes leçons. [illegible] heures du matin; de 4 à 6 et de 7 [illegible] Dolbear, à vendre. 27 déc

Marchandises françaises en gros.

L[illegible] venant de recevoir par les navires [illegible] du Havre, les [illegible] offre à vendre à des prix [illegible]:

[illegible]

En entrepôt:

[illegible]

FRED. BONIS, Conti, en face la Banque de la Lo[uisiane]

Marchandises françaises.

[illegible] vient de recevoir par les derniers [navires] du Havre un assortiment complet [illegible] pour la saison, consistant en [illegible]

[illegible]

F. G. BARRIERE & CO.

AVIS AUX MARCHANDS.

LORNE & FROIS ayant installé le haut de leur [illegible] pour la vente en gros [illegible]

LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres.

J. P. LASSERRE, Coutelier,

Coin No. 20 et de la rue Madison, Nouvelle-Orléans.

[illegible]

J. P. LASSERRE.

[illegible]

SIMEON D. GRATIAA, 33, rue Natchez.

[illegible]

A. CARRIERE, 34, Vieille Levée

[illegible]

DUBUCH F. [illegible] entre Royale et Bourbon

[illegible] du navire Vistula, de [illegible]

DUBUCH F., St Louis, entre Royale & Bourbon

TROISIEME LIVRAISON DE L'UNION DES ARTS, ALBUM MENSUEL — Littérature, Théâtre, Musique, Dessin, Modes, [illegible]

Vr. HEBERT, agent, 149, rue de Chartres

Librairie de Lelievre,

210, rue Royale.

R[eçu par] les derniers arrivages — Lamartine, [illegible] Livres élémentaires, &c. &c.

A[VIS] est par le présent donné que Joseph S. Cu[illegible], shérif de la paroisse St-Bernard, s'est [illegible] pour la cancellation des bons suivants, [illegible]

[illegible] Martial St-Germain et Louis Bernard, pour sécurités.

Le présent est pour avertir les personnes intéressées de déduire par écrit au bureau du contrôleur d'Etat à la Nouvelle-Orléans, dans les [illegible] jours suivant la dernière publication, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné à la Nouvelle Orléans sous ma signature et le sceau de l'Etat, aujourd'hui 11 décembre 1847, soixante douzième année de l'Indépendance des Etats Unis.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.

20 déc—6m

SALSEPAREILLE DE SAND.

POUR [illegible] de toutes les maladies [illegible] du sang, [illegible] éruptions cutanées, [illegible] maux d'yeux, [illegible] ulcères, [illegible] maladies causées par l'abus du mercure, [illegible] et maladies chroniques du système.

Cette médecine a acquis aujourd'hui une réputation [illegible] en tous lieux où elle a été mise en usage; [illegible] incontestable lui a valu. Les racines les plus énergiques sont combinées dans cette préparation de telle sorte qu'elles se modifient et s'améliorent les unes par les autres; et sous le nom de Salsepareille de Sand, nous offrons un médicament différent totalement dans ses propriétés de toute autre préparation; et n'ayant pas d'égal dans son opération lorsqu'il agit sur un système malade, elle est offerte au public sous une forme très concentrée; la bouteille d'un quart peut s'étendre dans six fois autant d'eau; la Salsepareille est encore alors supérieure aux diverses préparations de ce nom.

Son approbation par les médecins, le monde scientifique, et le succès toujours égal qui a suivi son usage, donnent des preuves assez évidentes de sa supériorité à tout esprit impartial. LA VÉRITÉ EST PLUS RARE QUE LE CHARLATANISME, LAISSONS DONC LES FAITS PARLER D'EUX MÊMES. L'exemple frappant de la guérison d'un cancer que nous copions ci dessous, est un nouveau chaînon ajouté à la grande chaîne de témoignages, que nous avons reçus sur son mérite, ce qu'elle a fait déjà, elle peut le refaire.

STAMFORD, Conn., 5 oct 1847.

MM. A. B. & D. Sands: — Messieurs, durant l'année 1842, je fus attaqué par un cancer au col qui bientôt s'étendit sur un côté de ma figure, rongeant ma chair, et laissant mon col à nu, suppurant souvent et m'occasionant des douleurs indécrivables; la nuit le repos fuyait loin de moi, les jours se passaient tristes et soucieux, mon appétit m'avait abandonné, et je touchais déjà aux portes du tombeau. J'étais soigné par les meilleurs et les plus attentifs médecins de l'Etat, qui firent pour moi tout ce qu'il était possible à l'art, et cependant mon mal empirait tous les jours. Le hasard fit que le printemps de 1844 dernier, j'entendis parler avantageusement des cures opérées par votre salsepareille, ce qui me détermina à en faire l'expérience: à peine eus-je usé 2 bouteilles, que je sentis une grande amélioration, mon appétit commença à revenir, mes forces augmentèrent; les décharges du cancer decrurent, et je m'aperçus bientôt que les plaies du chair guérissaient. Je continuais son usage suivant vos indications et j'arrivai de jour en jour et de mieux en mieux à être complètement guéri. Il y a maintenant deux ans environ que je suis guéri, et depuis cette époque j'ai toujours été parfaitement bien. J'ai retardé jusqu'à ce jour à vous envoyer ce certificat afin d'être bien certain que la guérison était complète, et maintenant qu'il n'y a plus le moindre doute, je suis heureux de pouvoir proclamer que c'est à l'usage seul de votre salsepareille que je dois ma guérison.

Les cicatrices sont encore visibles, et tous ceux qui me connaissent, ainsi que beaucoup d'habitants de Stamford, peuvent attester l'état désespéré dans lequel je me trouvais et celui de santé dans lequel je suis. Je puis donc sans hésitation aucune recommander l'usage de votre Salsepareille à ceux qui se trouveraient affligés de maux semblables; après avoir fait l'expérience de son effet bienfaiteur je puis dire à tout le monde: N'hésitez et ne doutez pas plus longtemps; mais faites provision de ce médicament, restaurateur de la santé sous l'influence divine de la providence.

Je suis avec reconnaissance et demeurerai toujours, votre ami, ISAAC STEVENS.

Pour plus amples informations, ainsi qu'évidence complète de la valeur supérieure de ce remède, voyez les avertissements et pamphlets, que les agents délivrent gratis.

Préparé et vendu par A. B. et D. Sands, pharmaciens, encoignure Fulton et William, New-York.

Se vend à la Nouvelle Orléans, chez SICKLES & Co, 24, Magasins et 40, Canal; A. OLIVER & Co, Chartres; J. DUPILHO, Chartres.

Et par les principaux droguistes des Etats Unis. Prix—Une piastre la bouteille; cinq piastres les six bouteilles. 7 déc—1m

NORTH BROTHERS,

Coin Commune et Magasins, Nlle-Orléans.

ETOFFES de laine Américaines, couvertures, indiennes, soieries françaises, Bas et Bonneterie allemande et anglaise, toiles, etc. Leur assortiment sera des plus complets pendant toute la saison et aux prix les plus bas, au comptant. Les marchands de la campagne trouveront leur avantage à examiner leur stock avant d'acheter ailleurs.

COTONS Lowell 4/4, 7/8; do croisés 7/8; do Pataposco 4/4, 7/8, 3/4; do Canal Mills; do Kentucky; Linseys et Kerseys; Jeans du Kentucky; Linseys à carreaux; écossais du Maryland; Linseys blanc et de couleur, Lowell; Jeans de Glasgow, de Washington; coton écru d'Appleton, 4/4, 7/8; do 4/4 Hope Mills, Granit, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding et Grandes Chutes; do 7/8 Tremont, Springfield et Dwight; cotons à chemises 4/4 Bay State, Pittsfield et Hamilton; do à draps 6/4 et 12/4 Hamilton, Waltham, Lawrence, Appleton; do 10/4 Peterboro; Flanelle canton écrue et blanche d'Hamilton; do de couleur, do rouge, blanche, jaune, verte, croisée de Salisbury; do gaze; do des Galles; cal de percale; do Huckaback, écossais, russe, de coton. Linge damassé 6/4, 7/4, 8/4 et 10/4; toiles d'Irlande; do de Bretagne, creas; platilles; cravattes jaconas; do soie, italienne; croisée; soie à coudre noire et de couleur, mouchoirs de poche à faune; do Vau a; Romal; coton bleu, Madras; batiste; Pongee, foulards; do rouge, châles de coton, do Russie, Rob Roy; jupons à corde; do Victoria; serviettes et nappes à raies de couleur; do de coton; do Pamphlets coton, soie et gingham; coiffures de laine pour femmes; do de chemin de fer, nouvel article; bottines d'enfans, etc. Caledonia; Coburg, Victoria et Brunswick; gants casimir, castor Berlin, filet; galons de soie; caleçons et chemises de peau en soie, laine d'agneau, mérinos, cachemire, chemises à devants de toile; galons et bordures; tapis de table; lacet pour bottines et corsets, batiste noire; do couleur; Jeans satinés blancs, bleus et bruns; Velours noirs; Bombazette noirs, rouges, verts et bleus; Alepine; Cotonnades de Hamilton, Chester; ouate [illegible] do coton bleu, do gris; bas de femmes gris, noirs, blancs; do casimir; do laine, alpacca, mêlés; do coton blanc; épingles à la livre; de Londres et américaines, noires; aiguilles; boutons; [illegible] soie croisée, noires, de bretelles, argentés, do jais, de chemises, d'Agate, ordinaires, de nacre, agrafes; do en boites, sur cartes; Brosses; fil; [illegible] Methuen, Houghton, Delaware, Manthan, Sankinak, Rochester, Blakley, Duckbrook; Toile de Russie, de Glasgow; toile à voiles; do en filet; barrège vert; Silesias; Burlaps; Osnaburgs, fil; guinghams Earlston; do noirs et blancs; couvertures rouges, vertes, bleues pour surtouts; do américaines 3 points; do françaises. Biffe; do et Rose; do rouges anglaises 10/4, 11/4, 12/4 et 13/4; do françaises mérinos; do coton; draps de pilote; étoffes à gilets; fil de Marshall; do couleurs assorties, en écheveaux; do de Taylor et Alexander; mérinos noir anglais; do français; do de couleur, alpacas, mousseline laine et brochée, batiste pure, bordures et entre deux; dentelle noire et blanche; do Valenciennes; voilettes noires, satiné noir et blanc; gros de Naples noir, vert, chamois; basin pour meubles; brin à carreaux, fil de Saxe; pièces de 25 yardes; gingas pour tabliers; velours de soie.

Grand assortiment de Calicots, de 250 à 300 genres différents, achetés à bas prix.

Aussi: Marchandises françaises.

Indiennes, genre tout nouveau; étoffes à meubles, bleues, rouges; damassés; mouchoirs Madras, nouveaux dessins; do paillaka; do Naple; petits dessins; batiste, grande nouveauté; parapluies soie, de 26, 28, 30 et 32 pouces; mousseline laine, dessins, riches; cachemire d'Ecosse, bel article, mitaines soie, lacets, fichus assortis, cravattes de fantaisie 7/8 et 4/4, do satin noir; do éclat, écharpes satin de soie 3/4, 4/4, 6/4 et 8/4; châlis cachemire imprimé 6/4 et 8/4; soieries de Pékin, unies, noirées et rayées; gants chevreau, pour hommes et femmes; do castor sans couture; mouchoirs de soie, foulards, bas de soie blancs et noirs; crêpe noir, cachemire do; Barège vert et noir; poult de soie, noir, uni, moiré, rayé; chaussettes; bas de coton blancs; bretelles caoutchouc, nouvel article; do coton blanc; bas gris, pour femmes et enfants, broderies, grand assortiment, mouchoirs, manchettes, collerettes, entre deux, bonnets, broderies, dentelles blanches et noires; guinghams à carreaux; casimir pour pantalons; mouchoirs de batiste unis, ourlés, à rivières, imprimés; toile à draps; mérinos couleurs assorties; flanelles gaze et croisées; cotonnades pour pantalons, en coton et laine; gants de filet; schalls brodés noir pour deuil; do Thibet 5/4 et 6/4; gants de soie noire; rubans en grand assortiment, satin et taffetas, Nos de 1 à 12; mousseline laine et cachemire d'Ecosse noir uni, de 3/4 et 4/4; galons de fil, assorti, Nos 2 à 12; anneaux; fil à lacets; do d'argent et bronzés; boutons de soie pour habits et paletots; do nacre; do à cinq trous; peignes de toilette, soie à coudre de toutes couleurs; franges; satin blanc et noir; schalls de laine 4/4 et 6/4. 21 oct—3m

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

No. 10, RUE DU CANAL, (Paulding's Row) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.

Manufacture No. 228, Broad-Street, Newark, N. J.

EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS viennent de recevoir par les derniers arrivages, des LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas:

ARTICLES POUR LES HABITANTS: —Kersey, Lindsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu-fell, paletots, surtouts, habits-sacs, noirs, gris mélangé et satinet à carreaux; gilets de dessous noir-mélangé etc.; chemises en flanelle croisée, unie, rouge et bleue; chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte; chemises en coton écru et blanc, en ginga bleu, et en calicot; bas épais tricotés à la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.

ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA CÔTE—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout-aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinot, levites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.

ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus bronze, et bleu noir; à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Joinville.

PANTALONS—En chevreau noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélangé, en cotonnade de fantaisie et log-cabin.

GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisés, et collets à rouleau, et à la Robespierre; en casimir noir, en velours noir et fantaisie et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.

Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

IMPORTATION DIRECTE De Marchandises françaises,

No 35, rue de Chartres, au 1er.

EN débarquement des navires Rubicon, Sharon, Ancona, Pescator, Desdemona et Rockingham, du Havre, les soussignés offrent à vendre, en gros seulement:

1 caisse satine de laine fantaisie nouv. p. pantal.
2 do do do noirs qualités assort. do.
9 de tartans écossais pour manteaux; rob de ch.
1 do do do pour habillemens d'enfans.
14 balles cotonnade façonnée unie de diverses qualités, au drawback.
3 c. gants peau assortis pour homme et femmes.
3 c. veaux vernis (Nyx) sujets au drawback.
1 c. mousseline laine assortie pour enfans.
1 c. soierie foulards écossais nouv. pour robes.
1 c. serges et Florences coul. assort. p. doublures.
1 c. soierie noire unie et fantaisie pour robes.
6 c. ombrelles de tous genres.
4 c. parapluies taffetas noir 30, 32 et 34 pouces.
2 c. passementerie assortie pour rid. laine et cot.
3 c. rubans fantaisie satin pour modes Nos 9 et 12.
3 c. do satin-uni Nos 1 à 12, coul. assorties.
2 c. do taffetas noir Nos 1 à 12.
1 c. mouchoirs batiste unis et vignettes imprimées.
1 c. do do à rivières, festons et broderie.
1 c. cravates soie noires et fantaisie assorties.
1 c. foulards corahs première qualité.
1 c. dentelles noires et blanches assorties.
1 c. voiles et écharpes dentelle, noire et blanc.
1 c. plumes et panaches riches pour modes.
3 c. fleurs de tous genres pour modes et coiffures.
2 c. cols, pèlerines, guimpes et manches brodées.
1 c. bourses coton ord. différens genres.
5 c. peignes assortis buffle et corne assortis.
1 c. anneaux de rideaux numéros assortis.
5 balles mouchoirs Madras français [drawback].
2 do do do suisses do
3 c. boucles vernies, étamées et argentées p. pant.
6 c. parfumerie assortie.
1 c. manteaux d'enfans en laine nouv. modèles.
2 c. boutons émail, ivoire, nacre et divers p. robe.
2 c. mérinos gris différentes nuances.
1 c. gants et mitaines filet noirs et blancs assortis.
1 c. corsets sans couture numéros assortis.
2 c. do en coutil nouveaux genres.
1 c. aiguilles Hemmings et Bartlett.
2 c. chemises rayées couleur pour matelots.
1 c. bas coton pour enfans de tout âge.

N. B.—Une grande partie de ces marchandises sont sujettes au droit de réexportation.

23 nov — RAVELET & YBSTE.

Charbon! Charbon!

KENNEDY & TAYLOR,

No. 156, rue Magasins, près Girod.

LES ordres laissés pour charbon, bois sec, Pittsburg passé au crible, Anthracite ou Cannel anglais, seront exactement et promptement exécutés au prix courant, en laissant les noms et demeures au magasin de cigares de F. de P. FABRA, [illegible]

CHARBON.—Les personnes [illegible] leur provision de charbon de Pittsburg [illegible] sol pour l'hiver, peuvent le faire [illegible] prix, en s'adressant à ROB. MURPHY, [illegible] 62, Vieille Levée, ou 53, Vieux [illegible]

[illegible]

Mr. E. LEHMANN, [illegible] Messieurs [illegible] des bals, [illegible] M. KNOLL, première clarinette du Théâtre d'Orléans, et M. TAVER, pianiste distingué. Ils se chargent comme par le passé de fournir la musique requise à grand et petit orchestre; ou celle pour piano, avec ou sans accompagnement.

A cet effet ils ont des quadrilles, valses, polka, redowa, etc. du dernier genre et actuellement en vogue dans les salons de Paris.

M. Lehmann, chef de musique du bataillon d'artillerie, offre aussi ses services aux autres corps militaires soit pour sorties de compagnies, banquets militaires, etc.

S'adresser rue Ste-Anne No 191, entre Bourgogne et Remparts, ou au bureau du contrôle du Théâtre d'Orléans. 23 nov—3m

Douane de la Nouvelle-Orléans.

Département de la Trésorerie, 27 novembre 1847.

DES soumissions cachetées, pour les matériaux désignés ci-dessous, seront reçues jusqu'au premier lundi de février 1848, au bureau des Commissaires nommés pour l'érection de la Douane de la ville de la Nouvelle-Orléans:

18,500,000 bonnes briques bien cuites; la dimension exacte en sera donnée.
12,000 barils chaux fraîche.
7,000 do ciment hydraulique.
35,000 do sable fin. (La tout plus ou moins.)

Les matériaux ci-dessus devront être délivrés à la Nouvelle Orléans, aussi près que possible du lieu où est maintenant la Douane, et en telle quantité qu'il sera requis, conformément aux appropriations faites par le Congrès.

Les propositions seront adressées à MM. Denis Prieur, Alcée Labranche et Wm. M. Gwinn, commissaires pour l'érection de la Douane de la Nouvelle Orléans, portant pour titre: Propositions cachetées pour fournitures de matériaux pour l'érection de la Douane de la Nouvelle-Orléans.

Lorsque les propositions auront été ouvertes par les commissaires, ils en communiqueront les copies avec leurs réflexions et recommandations pour être soumises au département.

La communication des Commissaires sera adressée au premier contrôleur de la Trésorerie, qui, d'accord avec le premier auditeur de la Trésorerie, donneront par écrit, au département, leurs réflexions relatives aux propositions. Le droit de rejeter des propositions est réservé.

De bonnes sécurités seront requises afin de garantir l'accomplissement fidèle des conditions faites pour la fourniture des matériaux mentionnés ci dessus.

R. J. WALKER, Secrétaire de la Trésorerie.

7 déc—au 1er lundi de fév

LES SOUSSIGNÉS offrent à vendre en débarquement du navire Vistula, de Bordeaux, les marchandises suivantes:

24 caisses prunes sèches en paubans et boîtes de fantaisie,
30 barriques vin rouge pour familles,
20 do blanc do,
8 demi pipes eau de vie,
50 mille capsules assorties pour bouteilles,
50 paniers bouteilles vides,
50 caisses abricots à l'eau de vie,
30 do prunes do,
60 do cerises do,
20 do poires
100 do fruits assortis,
80 do fruits conservés au jus,
30 do Guignolet,
2 do gelée de fruits, de 24 pots chaque,
3 do pâtés truffés,
2 do truffes en boîtes,
2 do cèpe à l'huile,
2 do fruits confits.

21 déc — COURVOISIER & CO., Encoig. Royale et Orléans.

Grande variété d'objets nouveaux.

SANCAN & GENTY, successeurs de M. A. V. Roger, ci devant rue Royale, 112, ont l'honneur d'aviser sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils ont transféré leur magasin rue de Chartres, No 91, encoignure Conti. Ils engagent respectueusement les Dames à venir visiter leur magasin, où l'on trouvera une très grande variété de jouets pour enfant et objets nouveaux de fantaisie, qu'ils viennent de recevoir de Paris. Ils tiennent aussi toute sorte de cheveux, tels que nattes, bandeaux, frisettes, &c.; un grand assortiment de parfumerie fine et une infinité d'autres objets nouveaux. 3 déc—1m

VINS—150 paniers vin de Champagne en grandes et demi-bouteilles; 10 paniers vin de Champagne rosé; 25 caisses vin de Bourgogne, à vendre en débarquement du navire Tremont du Havre, par COURVOISIER & CO., 21 déc — Encoig. Royale et Orléans.

KIRSCH—2 barils kirsch en débarquement du navire Tremont du Havre, à vendre par COURVOISIER & CO., 21 déc — Encoig. Royale et Orléans.

CAFÉ RIO.—Le chargement du brick Delphi, consistant en très beau café, est offert en vente en lots à la convenance des acheteurs, s'adresser à J. W. STANTON & Co. 21 déc — Encoignure Magasins et Lafayette.

CHAMPAGNE de la couronne—200 paniers marque de la couronne, en déchargement du navire Tremont, du Havre, à vendre par 18 déc — RAYMOND CAHUZAC, V-Levée

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Clinton, de Bordeaux:

400 caisses de 12 bouteilles vin rouge St Julien.
20 do 12 do vin blanc H.-Sauterne.
15 do 24 1/2 bllles do do.

V. MAIGNAN, 16 déc — 67, St Louis.

PIANOS EN FER D'UN GENRE NOUVEAU, DE ERARD ET PLEYEL.

PIANOS A QUEUE, GRAND-MODÈLE, A SEPT OCTAVES ET A DOUBLE ÉCHAPPEMENT, FABRIQUÉS PAR ERARD.

PIANOS A QUEUE, GRAND FORMAT, A SEPT OCTAVES DE PLEYEL.

AUSSI: — *Pianos droits, grand patron, corde oblique, d'ERARD.*

CES instrumens ont reçu des perfectionnemens qui leur donnent une puissance et une énergie de sons qu'atteint rien à la rondeur et à la suavité qui les distinguent, et que beaucoup de gens ont le bon goût de préférer aux sons qui ne sont que stridents.

Messieurs les artistes et amateurs sont particulièrement invités à venir en juger chez le soussigné.

A. PERIER.

224, rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines.

NOTA—Prix réduits—On trouvera aussi un piano à queue venant de Paris, auquel le marchand a adopté un système en fer de son invention. Cette invention est d'autant plus remarquable qu'elle augmente la beauté et la qualité du son et donne une grande force à l'instrument. Ce Piano sera vendu à un prix très modéré, ainsi que des Piccolos de tout genre, à vendre bien au-dessous des prix ordinaires. 20 nov

J. FAIVRE & J. D. ALLOVON,

déjà si connus par L'INVENTION DE LEUR SYSTÈME EN LES PERFECTIONNÉ incontestablement supérieur à tout ce qu'il y a eu de fait jusqu'à ce jour et que leurs concurrents eux-mêmes ne pourront désavouer, informent le public qu'ils ont en ce moment un très beau choix de PIANOS de tout genre qu'il sont à même de donner à des prix inférieurs à ceux de tous les établissements de cette ville.

Leur sieur Allovon étant allé dernièrement en France pour augmenter leur fabrique de Paris déjà très considérable, mais que le grand débit avait rendu insuffisante, fait qu'ils peuvent maintenant offrir à leurs nombreux clients un magnifique choix de PIANOS A QUEUE A SEPT OCTAVES, CARRÉS ET DROITS également à SEPT OCTAVES SYSTÈME EN FER de leur fabrique avec lesquels aucun piano ne peut lutter avec avantage comme solidité et tenue d'accord.

Plusieurs facteurs de France ont voulu par les conseils et la soit-disante expérience des marchands de cette ville se rapprocher de cet excellent système en fer qui a été si bien apprécié par la population louisianaise et que, ces messieurs l'espèrent, saura faire la différence énorme qui existe entre leurs pianos et ceux que l'on importe.

Outre le choix varié de pianos de la fabrique de ces messieurs l'on trouvera constamment d'excellents pianos, d'ERARD et de PLEYEL, semblables au soit-disant système en fer des autres marchands.

On trouvera également à louer un grand choix de pianos de tous prix.

RUE CONTI NO 44, ENTRE CHARTRES ET ROYALE. 25 nov

PIANOS.

GAUDIN, facteur de pianos, vient de recevoir de Paris un assortiment de magnifiques pianos de la fabrique de Kriegelstein, facteur du roi et fournisseur du mobilier de la couronne. M. Kriegelstein a obtenu en 1844 une médaille d'or décernée par le grand jury des arts et métiers. Gaudin, pendant un séjour de 10 années consécutives à la Nouvelle Orléans ayant étudié les causes du dérangement qu'éprouvent les pianos de ce pays, a transmis ses observations à M. Kriegelstein qui les a mises à profit. Pour prévenir d'une manière efficace ce dérangement, il emploie un sommier en fer qui prend toute la hauteur de l'instrument et sur lequel viennent s'agrafer toutes les cordes, ce qui lui donne une solidité à toute épreuve. En outre, il n'a rien négligé pour la beauté du son et celle du meuble. Ce sont de magnifiques pianos à 3 cordes, 6 octaves 3/4, enfin 82 notes.

Gaudin garantit ces pianos pour un an et si, pendant ce temps, il arrive soit à la mécanique soit au piano quelqu'accident qui puisse être attribué à un défaut de fabrication, il s'engage à le reprendre et à résilier le marché. Il prie les dames et messieurs de lui faire l'honneur d'aller visiter ses pianos, No. 135, RUE ROYALE, entre St Louis et Toulouse. Il répare et accorde les pianos et fait des échanges. 24 nov—3m

Marchandises Nouvelles

Au Magasin de Grande Variété.

TATOUT FRERES,

REÇOIVENT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, un grand assortiment de marchandises, qui méritent l'attention des marchands de la ville ainsi que ceux de la campagne.

Grand choix de bas pour dames, blancs, bleus, écrus et gris mêlé; do pour enfants et fillettes, blancs et gris mêlés, assortis de Nos.; chaussons pour enfants, écrus, gris et couleurs de fantaisie; chaussons pour hommes, en coton, gris, écrus, blancs, bleus; do en laine; bonnets de coton blanc, pour hommes et pour femmes; jupes de coton tricotées; do caleçons et camisolles; gants de coton, laine, soie et autres; bretelles, diverses qualités; galons français et allemands, assortis Nos.; lacets pour corsets, soies, filoselles et en coton; do pour souliers et bottines; grand choix de fil pour livres, Marshal et autres marques, blanc, bleu, noir, écru, gris et autres, assortis de Nos; fil glacé, extra-fin, Nos. assortis; dépôt de fil Alexander en bobines; papier à écrire fin, foolscap et ordinaire; do à lettres, qualités diverses; encre bleue et noire, 1re qualité; plumes d'acier et autres, crayons, &c.; porte-crayons de tous genres; couteaux de table et autres; tirebouchons, divers modèles; aiguilles Warrin et autres marques; hameçons assortis de Nos.; trompes allemandes, assorties de Nos.; anneaux de cuivre pour rideaux; ciseaux ordinaires et autres couverts en métal, fin et super fin; do en fer battu; rasoirs et cuirs à rasoirs; miroirs français, ronds et autres modèles; peignes démêloir, buffle, façon buffle et en corne; do fins et extra-fins, en ivoire, de poche, divers modèles nouveaux; brosses à cheveux, à habits, à barbe et à peignes; do à dents et à ongles.

Grand choix de parfumeries, savons fins et autres; do pommades, cosmétiques, essences et huiles diverses; poudre de riz, parfumerie; veilleuses en bois et sur liège; épingles en paquets assortis; boutons en os, soie, lasting, nacre, agathe et autres; capsules de toutes marques; fil de coton; baleines pour robes, assorties de qualités et de longueurs; mouchoirs madras et autres, linge et autres dentelles; cartes françaises, américaines et autres; allumettes, bonne marque; bougies, chandelles, cirage et poliment; dre, cartonnages, nouveaux modèles; jouets d'enfants, assortis, caoutchoucs grisés, couleurs et marbre.

Ils ont constamment en magasin, un grand assortiment d'autres articles, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits.

23 déc — No 181, rue de Chartres, enc. Toulouse. TATOUT FRERES.

JOHN HAYMAN & Co., marchands de chaux de [illegible] Thomaston, Chaux de Glen, Harriman et de [illegible] ciment romain et américain, briques à feu anglaises et américaines, tuile et argile, coin pour [illegible], plâtre de Paris, et généralement tous les articles de bâtisse; aussi, goudron, brai, résine, [illegible] 22, rue Poydras, et au No. 11, aux Magasins [illegible]

SALSEPAREILLE DE TOWNSEND.

[illegible] le plus extraordinaire qui soit au monde.

[illegible] six fois plus efficace, [illegible] sans affaiblir.

Remède de Printemps et d'Eté.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis deux ans, ce remède a opéré plus de 35,000 cures, dont au moins 5,000 dans des cas réputés incurables.

Rhumatisme chronique, plus de	3,000	cas.
Dyspepsie,	2,000	"
Débilité générale	400	"
Maladies de femmes	7,000	"
Scrofule	2,000	"
Maladie du foie	1,500	"
Hydropisie	2,500	"
Phthisie pulmonaire	3,000	"

Et plusieurs milliers de maladies causées par le sang, telles qu'Ulcères, Erysypèles, Boutons, d'Artres, Migraines, &c., &c.

Ces faits peuvent paraître incroyables, mais ils sont garantis par des lettres de médecins et de nos agents dans la plupart des villes des Etats-Unis. M. Van Buskirk, pharmacien à Newark, New Jersey, nous en a cité plus de 130 dans cette ville seule. A New York, nous pouvons invoquer le témoignage d'un grand nombre d'hommes influents et dont la véracité est au-dessus du doute. C'est le meilleur remède connu pour prévenir la maladie. On peut dire hardiment que, cette année même, il a sauvé la vie à plus de

5,000 enfans,

en les préparant contre les chaleurs de l'été.

G. W. McLEAN, capitaine dans la marine des Etats Unis, et membre de la législature du New Jersey, nous adresse le certificat suivant: Rahway, 25 janvier 1847.

Il y a un an, je fus attaqué par l'Influenza, et réduit à une grande faiblesse. On me conseilla la Salsepareille de Townsend. J'en pris deux ou trois bouteilles et fus soulagé. Ayant continué jusqu'à ce jour, ma santé est presque entièrement remise. G. W. McLEAN.

En publiant ce certificat et quelques autres de même nature, M. John Jackson, éditeur du *Republican de Rahway*, ajoute: Les succès de l'Extrait de Salsepareille de Dr. Townsend sont vraiment merveilleux. Les certificats de M. McLean, du Rev. M. White, bien connu en cette ville, en font foi. La signature de deux hommes aussi intelligens est une forte garantie de l'efficacité de ce remède.

TROIS CAS DE SCROFULE.

Le certificat suivant prouve que la Salsepareille de Townsend est toute puissante contre l'impureté du sang.

Dr. Townsend,—Monsieur, j'ai le plaisir de vous apprendre que trois de mes enfans, attaqués d'humeurs scrofuleuses, ont été guéris par l'usage de votre Salsepareille. Ils n'en ont pris que quatre bouteilles, et tout a disparu.

Agréez, &c. ISAAC W. CRAIN. New York, 1er mars 1847. 101, rue Wooster.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les [illegible], de maladie ou d'accident.

Il est facile d'étudier les effets de ce remède, lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour, l'énervation cesse, principe de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

Dr. Townsend.—Monsieur, depuis quelques temps ma femme souffrait d'une débilitation générale du système, et d'une sensation de pesanteur dans le bas ventre. On lui conseilla l'usage de votre Salsepareille. J'appris qu'elle avait produit de très bons effets dans des cas semblables. Elle résolut alors de s'en servir, en suivant vos recommandations. Il n'en fallut qu'une bouteille pour lui rendre la santé.

Agréez, &c. M. D. MOORE, Grande rue, Albany, 17 août 1844.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIÉES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

En général, les femmes se trouveront bien de l'emploi de la Salsepareille de Townsend. Leur système en reçoit une nouvelle énergie, mais que cet effet soit poussé trop loin, de manière à produire une réaction fâcheuse, ainsi que cela arrive trop souvent avec les remèdes nombreux dont on se sert pour réparer les forces.

OPINION DES MÉDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union. Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons ordonné dans beaucoup de cas l'Extrait de Salsepareille du docteur Townsend, et que nous reconnaissons que c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

GREENPORT, Long Island.

Dr. Townsend.—Monsieur, c'est avec plaisir que je vous apprends que j'ai constaté, dans plusieurs cas tout récens, les meilleurs effets de l'usage de votre Extrait de Salsepareille. Je l'ai moi-même souvent administré; jamais sans produire un bon résultat. Dans les maladies causées par le dérangement des voies digestives, la jaunisse, etc., ce remède a surpassé mon attente. Veuillez m'en envoyer deux douzaines.

Agréez, etc., S. C. PRESTON, M. D. 10 juillet 1846.

DYSPEPSIE.

Aucun médicament n'a jamais autant approché de l'action des sucs gastriques, pour décomposer les alimens et fortifier les organes digestifs que l'Extrait du Dr. Townsend. Il guérit radicalement tous les cas de dyspepsie, récente ou chronique. Parmi une masse de certificats, signés par des personnes respectables et de bonne foi, nous prendrons au hasard.

DEPARTEMENT DE LA BANQUE.

Albany, 10 mai 1845.

Dr. Townsend—Monsieur, depuis plusieurs années je souffrais de la dyspepsie; aigreurs d'estomac, perte d'appétit, chaleurs dans la poitrine; aversion pour toute espèce d'alimens; dont je pouvais à peine garder qu'une très petite partie, tels étaient les symptômes. J'avais essayé de tout, mais en vain. Il y a deux mois, j'ai pris votre Extrait de Salsepareille, en désespoir de cause. Après l'emploi de six bouteilles, mon appétit était revenu, et les vigueurs avaient disparu.

Agréez, etc., W. W. VAN ZANDT.

Hémorrhoïdes.

L'Extrait de Salsepareille n'est pas moins efficace contre cette douloureuse maladie, que contre les maladies et vices du sang, la dyspepsie, etc. En voici la preuve:

Dr. Townsend.—Monsieur, les effets de votre Salsepareille sont vraiment merveilleux. Depuis huit ans, les Hémorrhoïdes m'ont fait éprouver de cruelles souffrances, sans espoir de guérison. Encouragé par les succès divers de votre Extrait, je me décidai à en essayer, et j'ai le bonheur aujourd'hui d'être radicalement guéri. Faites de ce certificat l'usage que vous voudrez, et envoyez-moi les ingrédients. Je saurai bien les convaincre.

JOHN HALL, 49 rue Fulton. New York, 6 juillet 1846.

RHUMATISME.

Des cures merveilleuses ont été opérées par l'Extrait de Salsepareille. La maladie a cédé, même dans les cas chroniques, ou les membres étaient enflés et où les douleurs semblaient partir des os.

Dr. Townsend,—Monsieur, une douleur rhumatismale, ayant son siège dans la jointure de la hanche, me retenait depuis longtemps au lit. Un de nos premiers médecins n'avait rien pu faire pour me soulager. L'usage d'une seule bouteille de votre Salsepareille m'a guéri; je n'ai plus de la maladie que le souvenir.

ASBELL WALKER, 22 rue Daniels. Albany, 2 janvier 1845.

Le certificat suivant est de M. Seth Terry, un des avocats les plus respectables de Hartford, dans le Connecticut.

Dr. Townsend,—J'ai fait usage d'une bouteille de votre Salsepareille, qui a produit un excellent effet sur une douleur de Rhumatisme chronique à laquelle je suis sujet depuis une chute qui m'est arrivée il y a quelques années. Envoyez m'en deux bouteilles, aux soins du Dr. Seymour. J'ai parlé de votre Salsepareille à nos meilleurs médecins, qui tous la recommandent.

SETH TERRY. Hartford, 12 mars 1845.

Préparé et vendu par S. P. TOWNSEND M. D., No. 126 rue Nassau, à New York.

Nouvelle-Orléans, en vente chez J. WRIGHT, Seul Agent, 23 août—1an — 151 rue de Chartres

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés agents de PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) préviennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIERES et de FEU, aux termes les plus favorables.

Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

Le bureau est au No. 47, rue du Camp.

W. R. FOSDICK, G. C. LAWRASON, 14 sept—1an. Agents.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1847.

L'ANNÉE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier; les administrateurs ont déclaré un dividende aux clients de la compagnie de vingt pour cent sur le montant des primes gagnées, (soit $1,053,745 39) durant l'année, et ont en outre déclaré un sous-dividende de six pour cent, au comptant sur le scrip.

Le scrip existant de l'actif, disponible pour faire face aux pertes, se montait, le 4 octobre dernier, à $919,591 31; comme à laquelle il faut ajouter plus de $190,000 de primes encaissées depuis cette date, et qui est plus que suffisante pour couvrir les polices.

L'agence continue à assurer contre l'incendie, et les risques maritimes et de navigation intérieure.

L. MATHEWS, agent, Coin Camp et Commune.

N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats de scrip seront prêts à être délivrés. 6 nov

Aux habitants & Courtiers de sucre.

LES habitants et courtiers désirant faire transporter de suite de petits lots de sucre (soit de 25 à 100 boucauts), de leur habitation à la ville à bas prix, trouveront toujours un bateau à vapeur prêt à entreprendre les transports. Ces assurances peuvent être faites au plus bas prix sur les bateaux du soussigné, s'adresser à ROBERT MURPHY, 23 nov — 62, Vieille Levée.

O. TALAMON,

44 rue de Chartres,

OFFRE à vendre en débarquement des navires Vesta et Rockingham, du Havre:

1 caisse robes cachemire d'Ecosse, brodées.
1 caisse mousselines brodées pour robes.
1 caisse mouchoirs batiste fil, à rivière et festons.
1 caisse rideaux mousseline, riches.
1 caisse mousseline damassée.
1 caisse gros de naples noir et florence couleurs.
1 caisse indiennes fonds rouges, petits dessins.
1 caisse chamois brochés, pour rideaux.
3 caisses gilets peluches en laine.
2 caisses bretelles fines et ordinaires.
1 caisse mouchoirs du Béarn. 24 nov

CIGARRES DE LA HAVANE—En déchargement du brick Millaudon, 104,000 cigares assortis, à vendre par J. M. CABALLERO, 11 déc — 34 Vieille Levée

LE soussigné, seul agent du Sud, pour la maison Barton et Guestier, de Bordeaux, offre à vendre:

40 caisses St Julien 1841; 20 do vieux de do.
10 do Batailley do; 10 do Chateau de Branne-Mouton do;
5 do Chateau Leoville do; 5 do Mouton 1841;
2 do Château Latour.

E. ROCHEREAU, 24 déc — 17 et 19, rue St Louis

25 [illegible] 4/4 Osnaburg [illegible] à vendre par McDOWELL & PECK, 11 déc — [illegible]

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] à vendre par L. CANTIN, 11 déc — [illegible]

RIZ DE LA CAROLINE—[illegible] à vendre par [illegible] VALLS, 16 déc — 27, Commune

---

A. BARRAUD, Coiffeur,

[illegible] de ses [illegible] de Paris [illegible] bonnets, coiffures, [illegible] broderies, [illegible] poivre, [illegible] dito chenille et autres; [illegible]; bas de soie, [illegible] dito en satin, [illegible] souliers de satin blanc, pantoufles, jarretières, gants, gants de peau, dito en soie, porte-monnaie, souvenirs, portefeuilles, parfumeries, boucles de ceintures or et argent, dito acier, porte-crayons en or et argent, dito chapelets, broches, bracelets, épinglettes pour coiffure de bal et pour robes, ombrelles, cravaches, chapeaux pour filettes et pour petits garçons.

Objets pour hommes.

Chemises toile, dito batiste, dito coton; gilets de peau, chaussettes, cravates, cols, colliers, [illegible], vrille, cravattes à la Montpensier, bretelles, gants, cravaches, parapluies, portefeuilles, porte cigares, cordons de montre, boutons, porte-crayons en or, dito argent.

Objets de fantaisie.

Nécessaires pour voyage, dito pour ouvrage, corbeilles pour mariage, dito pour baptême, chandeliers, sonnettes, écritoires à timbre, porcelaines, cristaux, glaces, &c.

Parfumerie des meilleures maisons de Paris, peignes, brosses, &c.; perruques, faux toupets, bandeaux, nattes et frisettes, pommade Barraud pour arrêter la chûte des cheveux.

Il invite toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance de venir visiter son magasin, où ils trouveront une grande variété d'objets d'étrennes dans les goûts les plus nouveaux, qu'il a choisis pendant son séjour à Paris, pour grandes personnes et enfants. 25 nov

Marchandises Sèches.

DRAPS et casimirs français, anglais et américains, draps de castor, brun, bleu et noir.

Satinets, bleu, brun, noir, gris, etc.

Velours, soie et cachemire pour gilets, nouveauté.

Serges de soie, de laine, et alpacca.

Chemises de demoiselles et caleçons en mérinos, do coton.

Indiennes anglaises; cachemire d'Ecosse, nouveauté.

Mousseline de laine; bombasine.

Mousseline de laine noire; alpaccas do.

Parapluies de soie; do coton.

Schalls de crêpe brodé, très riches.

Schalls de crêpe broché, ayant droit au drawback.

Dentelles, foulards, cravates, etc., à vendre par R. G. DUVIVIER, 21 oct — No. 13 rue du Canal, au premier

GIQUEL & JAMISON,

No 6, rue de Chartres.

LES soussignés offrant à vendre à très bon marché les articles suivants, venant d'être reçus par les derniers arrivages d'Europe et du Nord.

Foulards à carreaux pour robes; cachemire satiné, couleurs assorties; mousseline de laine, nouveauté riche; rubans, nouveautés très riches; ginghams, couleurs foncées pour hiver; mouchoirs batiste brodés et unis; chales crêpe de Chine et cachemire riche; gants de peau Jouvin, Alexandre et Bajou; cravates françaises unis couleurs; valenciennes et dentelles fil; bas de soie brodés et unis; toile d'Irlande et de Paris; mousselines suisse, unis et brodés riches; cravattes soies, couleurs fantaisies pour hommes; chaussettes coton, laine et cachemires; services damassés unis; cols et pèlerines, brodés pour dames et enfants; mérinos français de toutes couleurs; florence et marcelines, do do; mousseline de laine, bombazine et alpacca noirs; ombrelles, nouveau genre; toile et coton à draps de toutes largeurs; rouve de fil et de coton pour serviettes; écharpes en cachemires brochés et brodés; rideaux et mouchoirs brodés; bas de coton et de laine pour enfants; mouchoirs madras et idem fins; flanelles de toutes qualités; étoffes écossaises laine et coton; brin fil et coton pour jupons; ourlés nouveau unis, rayés et à carreaux; chemises mérinos pour dames et hommes; pompons, glands pour lits, bourses et ridicules riches, boutons, aiguilles, galons, fil à coudre, coton à raccommoder, passementerie, franges, dentelles noires, &c. &c. GIQUEL & JAMISON, 13 déc — No 6, rue de Chartres.

A VENDRE en débarquement des navires Ophélie et Vistula, de Bordeaux et Marseille:

50 barriques vin de Bergnac 1re marque.
50 barils imitation Porto.
50 paniers d'huile marque Plaignol. 24 onces.
50 do absinthe Sauvageot et Brunetton.
50 barriques vin St Julien Medoc.
50 barils vin blanc Haut-Sauterne.
100 do rouge bonne qualité, St Julien.

En Magasin:

500 caisses fruits à l'eau de vie de toute qualité.
200 do cerises do do
150 do fruits au jus, marque Teyssonneau.
2,000 boites do et 1/4 do sardines à l'huile.
30 barriques vin St Julien Medoc.
50 barriques vin blanc Haut Sauterne.
150 barriques vin marque Bergnac.
100 caisses vieux vin blanc Haut Sauterne.
10 1/4 pipes cognac marque [illegible].
10 1/4 do do do J. J. Dupuy, 1re preuve.
150 paniers bouteilles vides de 28 onces.

16 déc — R. DUCOUTY, 13, Toulouse, entre Chartres et Levée.

EN magasin de recentes importations et à vendre par les soussignés:

500 paniers huile bouteilles 24 onces.
300 caisses vin muscat de Frontignan.
100 do fruits au jus assortis.
10 do do à l'eau de vie assortis.
20 do do curaçao 1ere qualité.
10 do do marasquin do.
30 paniers anisette superfine.
50 caisses liqueurs fines assorties.
50 do sardines demi boites nouvelle pêche.
50 barriques vin rouge St Julien.
50 barils Haut Sauternes et Haut Barsac.
15 do madère, différentes qualités.
100 douzaines eaux françaises de cinq gallons et un grand assortiment et la bonne de bouteilles grandeurs, toutes qualités, et à douzaine.

16 déc — MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:

50 barriques de vin rouge Montferrand.
20 do do Medoc.
20 do do Pauillac 1841.
30 do do St Julien.
20 do do Margaux.
50 demi barriques vin blanc Barsac.
50 quarts de pipe eau de vie de J. J. Dupuy, ayant droit au drawback.
150 caisses vin rouge St Julien.
150 do do St Estèphe et Pauillac.
100 do do Ch. Margaux.
100 do do Leoville.
100 do do Branne Mouton.
100 do do Gruau Larose.
100 do do Lafitte.
150 do do Haut Brion.
100 do vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses cerises à l'eau de vie.
do abricots et prunes do.
la balles de 20 milliers chaque bouchons Ane.
300 do de 20 do do do pointus.
200 peaux de buffalo.
2 ballots peaux d'ours, &c. &c.

13 déc — V. MAIGNAN, 67, St Louis.

T. LEVOIS,

Rue de Chartres, No. 66.

OFFRE à vendre en débarquement des navires Taglioni, Vesta, Pescator, Rockingham, Espindola, du Havre, et London, de Liverpool, les marchandises suivantes, en gros:

Souliers assortis pour demoiselles.
Souliers noirs et Florence.
Balmoral satin façonné Nos. 7, 9 et 12.
[illegible] unis, Nos. 1 1/2 à 12.
[illegible] taffetas couleur, unis et façonnés.
[illegible] unis, Nos. 1 à 12.
Velours façonné (grande nouveauté).
Mousseline laine imprimée, (grande nouveauté).
Cachemire d'Ecosse uni, couleurs assorties.
Cachemire, grenadine à reflets.
Tuniques et toilettes crinolines, (nouvelle).
Jupons crinolines unis et fantaisie.
Coutil blanc, diagonale et façonnés.
Coutil fil, nouveaux dessins.
Indiennes françaises.
Ecossais laine, do do laine et coton.
Cols, guimpes et pèlerines, mousseline brodée.
Echarpes cachemire et mousseline de laine.
Gants soie assortis, pour hommes et femmes.
" peau
" laine et cachemire
" fil et fil d'Ecosse
" et mitaines filet, soie, blancs et noirs.
Cravates satin et taffetas noir.
Bretelles de tous genres, taffetas gommé.
Mouchoirs batiste brodés, imprimés et autres.
" batiste coton, à rivière et dentelles.
" façon Madras des Indes.
" Pailliaca 36 pouces.
Boutons passementerie pour robes.
Voilettes dentelles noires et blanches.
Ombrelles, nouveautés de tous genres.
Parapluies soie, 19, 28, 24, 28, 32 et 36 pouces.
Casquettes drap et velours pour enfans.
Chapeaux soie, pour hommes.
Bottines et sacs avec broderies.
L'orcels sans coutures; do à roulettes.
Bas coton gris et écrus pour hommes et enfans.
Chaussettes fil pour hommes.
Chaussettes laine et coton pour hommes.
Lacets soie, coton et fil de tous genres.
Pompons plats, de toutes grandeurs.
Cordons de tirage, assortis de couleurs.
Rubans fil No. 1 à 16, rubans perkale.
Boutons soie, nacre, agathe, métal et os.
Colliers et perles; bijouterie acier et dorée.
Chemises de couleur: bourses coton.
Soie à coudre; cordonnet pour bourses.
Aiguilles, marques Bartlett's Hemmings, Warrens.
Epingles et peignes dorés pour coiffures.
Peignes à retapper, écaille, corne, buffle, etc.
" à nœud, écaille, buffle, etc.
" fin, ivoire, buffle et caille.
Brosses à dents, cheveux, habits, etc.
Des cuivre, anneaux pour [illegible].
Cartes à jouer françaises et américaines.
Mesures de tailleur; baleines assorties.
Capsules par 100 et 1000, plumes acier.
Parfumeries assorties de Monpelas.
Queues et billes de billards.
Veaux cirés, veaux vernis, etc. etc. etc.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Huron du Havre—à bon marché.

Une caisse bas gris, français, pour femmes.
Une do do cachou do do.
Une do ombrelles, nouveaux dessins et genre.
Une do mouchoirs batiste diverses qualités.
Une do do do coton, garnis, imprimés.
Une do corsets divers modèles et diverses formes.
Une do jupons coton, pour femmes.
Deux do savons de toutes qualités.
Deux malles parfumeries assorties.
Une caisse livres et médicaments pour suivre la méthode Raspail.
Une do boutons de nacre, perle, soie, etc., article nouveauté.

Toujours en magasin, un assortiment complet de divers autres articles. P & J LACOSTE. 11 nov — 105 rue Royale

DE FOREST & Co.

Marchands-commissionnaires en gros,

ET AGENTS

Pour la vente de Marchandises manufacturées de l'Est.

No 10, RUE DE LA DOUANE.

1er déc

WILLIAM DAVIDSON & Co.

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, 81, rue du Canal. NOUVELLE-ORLÉANS.

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

No 93, rue des Magasins

JOHN O WOODRUFF, JAMES WOODRUFF

W. L. Burgess. Geo. C. Taylor

BURGESS & TAYLOR,

Marchands-Commissionnaires.

Foin, Maïs, Avoine, Jambon, Porc, Graisse, &c.

CONSTAMMENT en main et en vente, en lots à la convenance des acheteurs, aux prix les plus bas de la place. No 11, Front Levée.

18 oct—1an

J. H. SHORE,

AVOCAT ET COMMISSAIRE POUR la Louisiane, Mobile, Alabama. 5 juin—1an.

[illegible] DES VERITABLES [illegible] DE Wm A. CLARK, No 200, Rue de Cirque. No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés. L A GUILLEMAIN, 12 fév—1an Agent

F. G. BARRIERE & CO.

Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,

No 20, NOUVELLE ORLEANS.

Importateurs directs de marchandises françaises

F. T. [illegible], Commission-Courtier, rue [illegible] No. 55. [illegible] 17 mars

Bureau de l'Eclairage au Gaz.

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1847.

AVIS est par le présent donné que le prix du GAZ sera [illegible] de [illegible] [illegible] décembre courant.

E. W. WELLS, Secrétaire. 21 nov—[illegible]

VENTES [À L'ENCAN].

[illegible]

DEUXIÈME COUR [DE DISTRICT] [illegible] midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication.

Le bateau à vapeur SARAH BLADEN, ensemble avec sa machine, ses agrès, apparaux, meubles, &c.

Saisie dans l'affaire et dessus.

Conditions:—Cette criée aura la seconde et dernière le dit bateau sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'il aura offert, à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant une obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

JOHN L. LEWIS, 31 déc—3m13 Shérif de la paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. — No 10,990. — (Cr. de Foss) — James Dunbar vs. les créanciers et les créanciers de Dunbar & Co.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 6 novembre 1847, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 1er février 1848, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, sous la direction de F. Glenn, syndic, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, abandonnée par l'insolvable de ses créanciers, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, droits, privilèges, &c., situé dans la ville de Nacogdoches, Texas, acquis par l'insolvable de Justin Cantania, (lequel s'en était rendu adjudicataire à la vente du shérif) par acte au rapport de J. B. Marks, notaire public, du 16 juillet 1847.

Ce lot de terre fait face à la place publique, et est susceptible d'être très avantageux à la personne qui s'en rendrait l'adjudicataire.

Les titres ayant été récemment établis par le syndic qui les garantira, et sont exempts de toutes réclamations.

Conditions: comptant.

Les actes de vente seront passés par devant G. R. Stringer, notaire public, aux frais de l'acquéreur. JOHN L. LEWIS, 31 déc—3m Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu James Rawley, décédé.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 1,000.—En vertu d'un ordre de vente daté du 17 novembre 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement de toutes les parties intéressées, je procéderai le vendredi, 31 décembre 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication.

Du bateau à vapeur "DUCK-RIVER," ensemble avec sa machine, ses agrès, apparaux, meubles, &c.

Conditions—un quart comptant et la balance à 2, 4, 6 et 8 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.

JOHN L. LEWIS, 29 nov—3m20 Shérif de la paroisse d'Orléans

No. 1,918—J. Jewell contre Antoine Pantey.

DANS la Troisième Cour de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci dessus, j'exposerai en vente publique, le onze janvier 1848, au No 67, rue des Remparts, entre les rues Bienville et Conti:

Un lot de meubles, etc.; saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions de la vente: comptant.

31 déc—2m — J. F. WALDEN, Constable.

INSTITUTIONS.

Mandeville Academy.

CETTE Institution, située à Mandeville, sur les bords du Lac Pontchartrain, et dirigée par M. F. McManus et M. A. Ibelton, ex-professeur de latin, de français et de littérature au Collège Jefferson, offre aux parents et aux enfans tous les avantages que l'on peut désirer et trouver dans une bonne maison d'éducation. Le nombre toujours croissant des élèves fait espérer que dans peu l'institution de Mandeville, fondée depuis quelques mois seulement, sera dans l'état le plus florissant.

Le prospectus de l'établissement se trouve chez M. Bosel, V. Hebert et Loiserve, libraires à la Nlle-Orléans. 21 juil—o

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES.

PENSIONNAIRES ou Externes, rue Carondelet, près la rue St-Joseph, fondée en 1842, par Mlles. Allsum, de Londres.

Dans cette institution, où sont employées les meilleures méthodes connues en Europe, les soins les plus assidus sont donnés à l'instruction et aux progrès des jeunes demoiselles dans toutes les branches qui constituent une éducation accomplie.

Les cours sont faits dans les langues anglaise et française, et les études, basées sur un système bien raisonné, sont adaptées aux âges et aux connaissances acquises des élèves.

Les meilleurs professeurs sont employés dans l'institution.

Miles. Allsum enseignent la peinture à l'huile ou à l'aquarelle du paysage, des fleurs; le dessin linéaire et académique. 7 oct—3m

LOUISIANA HIGH-SCHOOL.

(*Lycée Louisianais.*)

RUE BOURBON No 251, ENTRE ST-PHILIPPE ET DU MAINE.

Dirigé par M. DOMINIQUE ROUQUETTE.

L'ENSEIGNEMENT embrasse: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le latin, le Grec, les mathématiques pures, les mathématiques mixtes, les mathématiques pratiques la rhétorique, la philosophie, la géographie, la récitation, la lecture, le catéchisme.

Les élèves seront soumis à une discipline sévère, mais paternelle par une douceur toute paternelle.

La religion étant la pierre fondamentale, la condition sine qua non de toute bonne éducation; le développement de l'intelligence étant un moyen de perfectionnement du cœur par la morale évangélique, M. Rouquette fera tous ses efforts pour inspirer à ses élèves qui seront confiés à ses soins, surtout et avant tout, l'amour de Dieu, seule et véritable source de l'amour de la famille et de la patrie.

Le révérend Adrien Rouquette viendra plusieurs fois par mois faire aux élèves des instructions religieuses.

Tous les dimanches et fêtes d'obligation les élèves seront conduits par le principal à la messe de huit heures, en voiture; ils en seront ramenés de même.

Les conditions sont les suivantes que nous M. Porter:

Pensionnaires, par mois		$33
Demi-pensionnaires		15
Externes		5 @ 10

Les arts de pur agrément, comme la musique, le dessin, l'escrime et la danse, sont aux frais des élèves.

"La pension doit être payée par quartier, la de moitié d'avance et l'extérieur, par mois."

"Il n'est point reçu de pensionnaire pour moins de trois mois, ni de demi pensionnaires ou d'externe pour moins d'un mois."

"Il n'est point fait de déduction aux pensionnaires pour absence de moins d'un mois, ni aux demi pensionnaires ou aux externes pour absence de moins de deux semaines, excepté en cas de maladie."

"Il n'est point fait de déduction pour le temps des vacances annuelles."

RÉFÉRENCES:

Rev. N. J. Perché,	Cyprien Dufour,
Rev. F. Perché,	Charles Gayarré,
Pierre Soulé	Pierre Hos. 30 oct—3m

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. CONSEIL GENERAL.

Séance du mercredi 22 décembre 1847.

ORDONNANCE supplémentaire à une ordonnance intitulée: ordonnance réglant la police des omnibus.

Le Conseil Général ordonne ce qui suit:

Art. 1er. Nul omnibus ne sera tiré par plus de quatre chevaux ou mulets, sous peine d'une amende de cinquante piastres par chaque contravention.

Art. 2. Tout omnibus sera éclairé et numéroté en un endroit apparent du chaque côté, l'estampe et le numéro devront être de la même dimension que ceux des diacs. Et pour chaque contravention du cet article, le propriétaire paiera une amende qui ne sera pas moindre de vingt cinq piastres ni excédera pas cinquante piastres.

Art. 3. Tout omnibus devra porter des lampes avec le numéro de l'omnibus peint sur les dites lampes, en tout conformes à l'ordonnance réglant la police des fiacres, voitures, &c. Et pour chaque contravention du cet article, le propriétaire paiera une amende de vingt cinq piastres.

Art. 4. Tout omnibus portant dix passagers ou moins et tiré par deux chevaux ou mulets, paiera d'avance une taxe annuelle de cinquante piastres.

Art. 5. Tout omnibus portant plus de dix passagers et tiré par plus de deux chevaux ou mulets, paiera d'avance une taxe annuelle de cent piastres.

Art. 6. A dater du premier juin prochain, les omnibus tirés par plus de deux chevaux ou mulets, devront avoir les jantes des roues larges d'au moins trois pouces et demi, sous peine d'une amende de vingt cinq piastres par chaque contravention. Les amendes susdites seront recouvrables pardevant tout tribunal compétent, au profit de la municipalité dans les limites de laquelle sera commise la contravention.

(Signé) L. PURGI, Président.

Approuvé le 20 décembre 1847.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme: H. BIER, Commis.

ETAGES à louer dans la rue de Chartres—A louer les 3 étages des magasins de No. 20, rue de Chartres. S'adresser à C. M. SIMPSON, 18 déc — Rue de Chartres No 20

A LOUER.—Le magasin maintenant occupé par M. C. Pasquier, encoignure des rues Toulouse et Chartres; possession en sera donnée le 1er janvier 1848. S'adresser à EUG. ROCHEREAU, 17 déc — 17 et 19 St-Louis

J. B. BOIRON,

COIFFEUR, rue St Charles No 64, en face de l'église du Rév. M. Clapp. Manufacture de perruques; toupets en tulle cheveux, bandeaux, nattes, frisettes et cachefolies. Manière de prendre mesure pour une perruque:

Tour de la tête 21 pouces,
D'une oreille à l'autre, 60.
D'une tempe à l'autre, 60.
Du haut de la tête à la naissance du cou, 60.
D'une tempe à l'autre, 60.

Les personnes éloignées peuvent se procurer des perruques en envoyant leur mesure prise de la manière indiquée ci dessus; elles seront servies dans le plus bref délai. 8 nov—11 janv

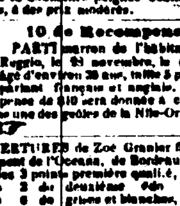

M. LAMON, Coiffeur, rue Chartres, No. 20, entre Conti et Bienville fabrique toute espèce de Perruques, Toupets, Bandeaux, Nattes, Frisettes, &c. Il fait aussi toute sorte d'ouvrages en cheveux, tels que colliers, bracelets, etc. etc.

(*Nota*)—Il offre à vendre en gros ou en détail un très grand assortiment de cheveux longs et frisés, ainsi que 20 douzaines peignes écaille, à nœuds et chignons, à des prix modérés. 6 nov

10 $ de Récompense.

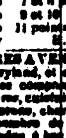

PARTI marron de l'habitation Auguste Regnio, le 23 novembre, le nègre MACK, âgé d'environ 30 ans, taille 5 pieds 6 pouces, parlant français et anglais. Une récompense de $10 sera donnée à celui qui le logera dans une des geôles de la Nlle-Orléans. 21 déc

COUVERTURES de Zoé Granier fils, en débarquement de l'Océans, de Bordeaux:

30 balles 3 points première qualité,
20 do 2 do deuxième do
10 do 6 do grises et blanches,
10 do 7 et 8 points blanches brodées,
10 do 9 et 10 do do superfines,
2 do 11 points extra fines, à vendre par
25 nov — H. DE GOER & RIFFLARD.

NEGRES A VENDRE—Cent cinquante nègres du Maryland, et de la Virginie, arrivant de Baltimore et se composant de domestiques de maison, couturières, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, forgerons, charpentiers, cochers, barbiers et un grand nombre de nègres de champ, lesquels seront vendus à bas prix, et entièrement garantis.

Les habitants et autres trouveront un grand avantage à visiter son stock à la rue de l'Esplanade. 12 nov—00 — J. M. WILSON.

Nègres! Nègres!

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, à son ancien établissement, rue Moreau. No 23, 3e Municipalité, le plus grand lot de nègres qui ait été apporté jusqu'à ce jour. Les personnes désirant acheter sont invitées à visiter son établissement.

Pendant la saison, de nouveaux lots seront reçus régulièrement de la Virginie.

Wm F. TALBOT.

GRAINES.—[illegible] H. Asso & Co. graines [illegible] à vendre par JOHN O. WOODRUFF & CO., 25 déc — 93, rue des Magasins.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR [illegible] MORPHY & NEVIUS.

[illegible]

SOULIERS, CHAPEAUX, &c.

PAR MORPHY & NEVIUS.

W. P. SCOTT, Encanteur.

VENDREDI, 31 courant, à 10 heures, il sera vendu dans les salles de vente, au premier, magasins No. 27, rue des Magasins, et pour clore une consignation,

497 caisses bottes, brodequins, souliers, pantoufles de différentes qualités.

27 caisses différentes chapeaux à la mode.

Aussi—A midi, sur le dessus du même magasin, un assortiment de [illegible] et provisions. 30 déc

Vente par catalogue de Vins vieux, Eau de vie, Whiskey, Cigares de la Havane.

PAR HYDE & MOSS.

84, rue de la Commune et 22, rue du Canal.

VENDREDI, 31 courant, à 10 heures A. M., il sera vendu,

5 demi pipes eau de vie vieille de Martelle, du London Dock.

20 dames-jeannes do do do do do 5 gallons chaque.

10 caisses vin pâle de Sherry, de 10 ans.
40 do do vieux Bourgogne de l'Hermitage.
40 do vin rouge de Château Margaux.

20 paniers Champagne, des marques les plus célèbres.

20 caisses vin brun de Sherry, très-vieux et de choix.

20 caisses cognac 1re qualité.

20 dames-jeannes vieux whiskey supérieur.

do vieux rhum de la Jamaïque 1re qualité.

20 caisses liqueurs françaises 1re qualité.

50 1/4 de barriques vieux vin de Madère doux.

10 m. cigares regalias, Buen Fama en 1/10 boites.

10	do	cazadores, La Lealtad	1/4 do
10	do	do Buen Fama	1/4 do
8	do	millares do	1/4 do
14	do	do Union	1/4 do
14	do	chinois, importé du Céleste Empire	en 1/4 de boites.
30	do	mellar, La Puerta en 1/4 de boites.	
20	do	regalias, La Emperatriz 1/4	do

Ainsi que différentes autres marques.

Aussi

Pour le compte de qui il appartiendra—100 milliers cigares de la Havane, avariés dans la traversée.

Conditions à la vente. 29 déc

Vente sans réserve.

Excellents domestiques de magasin et de maison.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

P. E. LAYET, Encanteur.

VENDREDI 31 courant, avant la vente des biens fonds, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu:

La griffe DAVID, âgé de 23 ans, excellent domestique de magasin, très intelligent et fidèle, convenable pour une place de confiance.

MARY, griffe, âgée de 23 ans, et son enfant de 15 mois; cette domestique est une excellente blanchisseuse, repasseuse et bonne cuisinière; elle n'est vendue pour aucun défaut particulier.

Ces esclaves ne seront pas vendus pour aller habiter hors de la ville de la Nouvelle Orléans. Ils sont très bien recommandés et vendus sous pleine garantie.

Conditions: moitié comptant, la balance à 60 jours en billets endossés à satisfaction.

Actes de vente par devant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs.

La vente devra être passée de suite après l'adjudication. 30 déc—2

Terrain à bâtir situé sur la rue St. Louis.

PAR PIERSON & BONNEVAL,

Encanteurs.

Bureau No. 62, rue Gravier

IL sera vendu le vendredi, 31 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, sans réserve,

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Trème, 1re Municipalité, mesurant 47 pieds de face à la rue St. Louis, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 114 pieds entre les rues Roman et Prieur. Ce lot de terre conviendrait pour une résidence, étant seulement à 10 minutes de marche de la Bourse St-Louis.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit, en un billet portant hypothèque sur la propriété. L'acte de vente pardevant J. Lisbony, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 29 déc

PORCELAINE.

L'ETABLISSEMENT de dorures et peintures sur porcelaine, établi depuis trois ans à Gretna, vis à vis Lafayette, vient d'être transféré

Rue de Chartres, No. 110.

Les dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment d'objets de nouveauté pour présents d'étrennes, services de dîner, de dessert, de thé, de café, de toilettes, tête à tête sur plateau, &c.

Flacons pour essences toutes grandeurs et modèles. Vases pour bouquet, &c. &c. Riches tasses à café nouveaux dessins et nouvelles formes; grandes belles tasses avec portrait en miniature du général Taylor.

Grand assortiment de porcelaines blanches et tasses épaisses pour cafés et restaurants.

Nota: Impositions seront exécutées avec précision, soit pour remplacer les pièces de services dépareillés, ou y faire marquer de nomes ou initiales, les chiffres ou armoiries. 21 déc—2m

F. P. DUCONGE,

Importateur de produits Chimiques,

FRANÇAIS ET ANGLAIS. DE DROGUES, MÉDICAMENS SECRETS, PARFUMERIE, BANDAGES, &c. &c.

No 39, RUE DE CHARTRES ENTRE BIENVILLE ET DOUANE, Nouvelle-Orléans.

PREVIENT le public et ses amis, qu'il vient de reprendre son ancien local, rue de Chartres, No. 39, (détruit par l'incendie du 25 mars passé) et qu'il reconstruit ce moment un nouvel assortiment de drogues simples et composées, de Produits Chimiques, français et anglais, de médicaments secrets, de Parfumeries fines, Verrerie, Bandages, &c. &c.

Messieurs les Médecins et Pharmaciens, les Habitants et Marchands de la Campagne, trouveront chez lui tout ce dont ils auront besoin, à des prix modérés et des conditions avantageuses. 20 nov—3m

PATE PECTORALE BALSAMIQUE DE REGNAULD Aîné.

Préparée par L. Frere, élève et successeur, et seul propriétaire

A PARIS.

Seul Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez F. P. DUCONGE, 14 déc—1an No 39, rue de Chartres.

PILULES FERRUGINEUSES de Vallet pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments affaiblis soit par l'âge, soit par les maladies.

Seul dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez F. P. DUCONGE, 14 déc—1an No 39, rue de Chartres.

BROSSES à DENTS de Londres, article supérieur, à vendre chez F. P. DUCONGE, 14 déc—1an No 39, rue de Chartres.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en main, à vendre par J. M. CABALLERO, 27 déc — 34, Vieille Levée.

CAFÉ de la Havane en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 27 déc — 34, Vieille Levée.

SUCRE—Blanc, jaune, brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 27 déc — 34, Vieille Levée.

CIGARES PRINCIPES—Vendeurs principaux, de la marque du steamboat, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 27 déc — 34, Vieille-Levée.

VANILLE—1 caisse vanille en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 27 déc — 34, Vieille Levée.

CHAMPAGNE.—200 paniers de marques de Ruinart, père & fils, des deux anges, Senau, Tomer etc., à vendre par E. ROCHEREAU & CO., 27 déc — 17 et 19 St-Louis.

SARDINES—5000 demi-boites de marques Chaure & Martin, et A. Camus, 4000 quarts do, à vendre par E. ROCHEREAU & CO., 27 déc — 17 et 19 St-Louis.

EAU-DE-VIE.—50 quarts de pipes de Godard, 11 demi-pipes do, 5 do Castillon 1815, 3 quarts de pipes do, 3 demi-pipes 1825 do, 5 do Pinet Castillon, 5 demi et 5 quarts de Hennessey, à vendre par E. ROCHEREAU & CO., 27 déc — 17 et 19 St-Louis.

VIN ROUGE.—300 caisses St-Estèphe, St Julien, Chateau Margaux, Leoville, Lafitte, 34 caisses de Chateau de Peyrehade, à vendre par E. ROCHEREAU & CO., 27 déc — 17 et 19 St-Louis.

VIN BLANC—80 demi-barriques Haut Sauterne, à vendre par E. ROCHEREAU & CO., 27 déc — 17 et 19 St-Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—300 caisses vendre par E. ROCHEREAU & Co, 27 déc — 17 et 19 St-Louis.

ABSYNTHE.—135 caisses de marques de Sauvageot, Brunneton et Lamet, à vendre par E. ROCHEREAU & CO., 27 déc — 17 et 19 St-Louis.

CHEMISES DE MULHOUSE—3 caisses à vendre par E. ROCHEREAU & CO., 27 déc — 17 et 19 St-Louis.

CHAPEAUX—5 caisses chapeaux de soie, à vendre par E. ROCHEREAU & CO., 27 déc — 17 et 19 St-Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné:

130 barriques vin rouge de Bouillon, Nos 1, 2, 3, 4.

20	do	do	St Estèphe Médoc.
20	do	do	St Julien Médoc.
40	do	do	Château Margaux.
40	do	do	Château Lafitte.
40	do	do	Château Leoville.
70	do	do	Bergonne.
8	do	vin blanc	Haut Barsac.
8	do	do	Haut Sauterne.

60 demi-barr. vin rouge St Emilion, Nos 1, 2 et 3.

20	do	do	St Estèphe Médoc.
20	do	do	St Julien Médoc.
20	do	do	Château Margaux.
20	do	do	Château Lafitte.
20	do	do	Château Leoville.
20	do	vin blanc	Barsac.
20	do	do	Haut Barsac.
20	do	do	Haut Sauterne.

1400 caisses vin de 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles Haut Brion, St Estèphe Médoc, St Julien Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Château Leoville, Haut Barsac, Haut Sauterne.

40 caisses de 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles Chambertin, Volnay et Nuits.

50 barils vinaigre de vin blanc.

20 fûts Cognac, E. Louppy et Meynier frères.

120 caisses de 12 bouteilles cerises à l'eau-de-vie.

75	do	de litres et demi-litres	prunes	do
70	do	do	do	poires do
20	do	do	do	abricots do
20	do	do	do	pêches do
60	do	do	do	fruits assortis do

250 paniers de 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles Champagne différentes marques.

50 caisses de 12 btles Muscat de Frontignan.

60 do fruits assortis au jus.

200 paniers de 6 bouteilles Guignolet.

20 do anisette superfine de Charvet et Chambon.

50 caisses de 12 btles et 24 demi-btles liqueurs fines surfines et superfines.

40 caisses Curaçao (grand et petit modèle).

700 do absinthe différentes marques.

200 do kirchenwasser

150 do capres, olives, anchois et cornichons.

250 paniers de 11 et 26 onces huile Plagniol.

300 boites, demi-boites et quarts de boites sardines à l'huile.

400 boites et demi boites petits pois au beurre.

300 do do cèpes à l'huile.

200 demi-boites et carafes truffes au naturel.

300 paniers bouteilles vides (26 et 32 onces).

20 do do avec des cachets.

40 do do bouteilles et demi-bles blanches.

30 do do do noires d'un litre.

10 do do do à demi-bouteilles.

100 milliers bouchons fins et superfins.

50 douzaines de 1, 2, 3 et 4 gallons.

6 caisses cassis rouge, vert et jaune.

5 do cerises en paniers.

2 milliers capsules pour bouteilles.

16 déc — NUMA LACOSTE.

HUILE d'olive, de Jaume Plagniol, en magasin et à vendre par le soussigné:

200 paniers huile d'olive, bouteilles de 26 onces.

50 do do do [illegible]

LEOPOLD [illegible], 20 déc — 56, rue St Louis

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. [illegible]

[illegible] Magasins d'Orléans, rue [illegible] et de linge fait. 31 déc

Aux Pharmaciens et Marchands de Verrerie.

PAR CARMAN & CHRISTY, Encanteurs.

LUNDI 3 janvier, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu au No 66 rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra:

179 caisses fioles et bouteilles pour pharmaciens, de différentes grandeurs.

Conditions:—comptant. 31 déc

PAR J. B. BLACHE & Co,

Encanteurs.

MERCREDI, 5 janvier, il sera vendu, à 4 1/2 heures de l'après midi, à l'encoignure des rues St-Pierre et Remparts, pour cause de départ,

Le fonds d'un café bien achalandé, billard &c.

Les conditions pour le bail de la maison seront rendues au moment de la vente. 31 déc—3)

Succession de Wm. T. Watkins.

PAR M. BARNETT, Jr., Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du 4me District de la Nouvelle Orléans, en date du 23 décembre 1847, et sous la direction de l'administrateur de la dite succession, il sera vendu samedi 29 janvier 1848, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, les esclaves suivants, appartenant à la dite succession:

MARIE BANKS, nègre âgé d'environ 30 ans.			
EDOUARD, mulâtre	"	"	36 "
MAL	"	"	38 "
NERO, nègre	"	"	40 "
GEORGE	"	"	35 "
HANNAH, négresse	"	"	40 "
MARTHA,	"	"	20 "
MARIA, mulâtresse	"	"	32 "

Avec son enfant d'un an.

Conditions: comptant.

Acte de vente pardevant Alphonse Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 29 déc—3

Succession de Gertrude Capdau, f. c. l.

PAR ANTHONY FERNANDEZ,

Encanteur.

Bureau, rue Toulouse, No. 57.

MARDI 11 janvier 1848, à midi, à la Bourse St Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres; en vertu d'un ordre de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et daté le 7 décembre 1847, exposerai en vente publique les propriétés et esclaves suivants appartenant à la dite succession:

1o—Un certain lot de terre situé dans le faubourg Trème de cette ville, dans la rue des Marais, entre les rues St-Philippe et Ursulines, ayant, mesure américaine, 30 pieds 9 pouces de face sur 88 pieds de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

2o—Un certain lot de terre situé dans le faubourg Washington, mesurant, 60 pieds de face, 31 pieds de face à la rue France, et 120 pieds de face à la rue Greal, désigné sous le No 11 de l'îlet No 26, sur un plan dressé le 1er janvier 1837.

3o—Les esclaves suivants: Zénaïde, âgée de 46 ans; Virginie, griffe d'environ 26 ans, Judith d'environ 57 ans, Agine, négresse d'environ 18 ans et son fils Anderson, âgé de 14 mois.

Conditions: Moitié comptant, balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Dans le cas où les dits billets ne seraient pas payés à échéance, ils porteront intérêt à 8 pour cent par an. Actes de vente pardevant Philippe Lacoste, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8 déc—6, 24 et 11

Bureau pour la vente de propriétés

H. MOELLHAUSEN.

Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans seront ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.

Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, peuvent me faire savoir qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque [illegible] agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction. fev—17

CIMENT ROMAIN, do Hydraulique, Plâtre de Paris; Bourre de plâtrier; Pouzzolane de marbre; Tuiles à feu, Briques à feu anglaises et de Ferronnerie.

A vendre à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co, 25 oct — No. 11, Magasins, angle de Marché

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivants, reçus par les derniers arrivages d'Europe, de New York, de Boston et de Philadelphie:

Indiennes unies, jaune, rouge et bleu; pr rideaux.
Mousseline brochée pour rideaux.
Basins coton, de toutes les couleurs, pr rideaux.
Perkale blanche brochée.
Mousseline suisse unie.
Mouchoirs batiste, ourlés, à jours, à pois.
do do avec rivières.
Mousseline à broder.
Mousseline à bandes.
Perkale et Nansouk extra fine.
Mousseline laine noire et Alpaca en 2/3 et 5/4.
Mérinos 5/4, couleurs assorties.
Toile noire et blanc façonnée pour pèlerine.
Mérinos 5/4 et 6/4, article en 6/4.
Services de table de 10 à 20 couverts.
Nappes damassées, avec ou sans serviettes.
Tapis de table en laine et en coton.
Ombrelles moirées et unies.
Un assortiment complet de bas et chaussettes.
Chemises et caleçons en Mérinos pour hommes et pour femmes.
Toile d'Irlande et toile de Paris.
Bretagne et Platille.
Toile à draps de 10/4 et 12/4.
Linge en pièce marché, nouvel article pour jupes.
Corsets, brodés, unis, rayés et moirés, toutes largeurs.
Indiennes Merrimack et Cochero.
Cotonnades françaises et américaines.
Coton blanc et écru depuis 3/4 jusqu'à 12/4.
Coton croisé blanc et écru.
Molleton blanc et écru.
Coutil et gingas et autres.
Corsets et gants.
Serge ou laine et en soie.
Fil Alexandre et Marshall.
Soie à coudre d'Italie.

AUSSI—Une infinité d'articles trop longs à détailler. Habits, ainsi par le Rubicon, du Havre, un assortiment d'habillements confectionnés avec soin et dans le dernier genre. D. B. MACARTY, 21 sep — 120 Bourbon

Aux Acheteurs d'Habillements.

LE plus bel assortiment d'habillements pour hommes se trouve toujours chez ALFRED MUNROE & Co, au No 34, rue des Magasins, et à prix fixe. Toutes nos marchandises sont manufacturées expressément pour notre vente au détail; le public peut se convaincre que notre stock ne peut être surpassé en qualité et en variété.

Habits.

Habits noirs français et anglais et de fantaisie.

Redingottes do, noir, bleu et fantaisie.

Paletots et sacs, noir, bleu et brun.

Do do drap de pilote.

Do do castorine française.

Do do castorine anglaise.

Do do drap de cresson.

Do do satinet noir et fantaisie.

Do do tweed et tweed eton.

Do do drap de couleur.

Boulevards, drap de coutume de fantaisie.

Surtouts, castorine noire et couleur.

Capots de couverte, de toutes qualités.

Manteaux, drap noir et couleur.

Pantalons.

En casimir noir, anglais et français.

En casimir fantaisie, do do.

En drap de laine, noir et fantaisie.

En cotonnade française et américaine.

En satinet et tweed.

Gilets.

Gilets Louis XV noir, brodés.

Do cachemire, riche, à châle.

Do velours marron et soie.

Do Rob Roy, en laine.

Do casimir, noir et fantaisie.

Do satin, brochés en soie.

Do velours de soie, noir et fantaisie.

Do de bal, de styles et dessins variés.

Chemises, écharpes, cravates.

Chemises superfines, toile, piquées; do percale anglaise, do percale York mills, do do Bloss do; do percale à raies, &c. Chemises de peau en mérinos, flanelle, gaze, en couleur, et caleçons, do; chemises de noce.

Cravates de fantaisie, très riches; mouchoirs de soie et de toile; mouchoirs de batiste, ourlés, à jour, &c. Gants de mérinos, cachemire, coton, chevreau, &c. &c. &c.

Chaussettes de coton, mérinos et fil, parapluies soie et coton, malles, valises, sacs de nuit, &c. &c.

N. B.—Nos articles étant cotés aux prix le plus bas du jour, aucune réduction ne peut être accordée. ALFRED MUNROE & Co. 3 nov—3m — 34, Magasins.

VINS, Bouchons, Bouteilles, Cèpes, Petits pois, Prunes, &c.,—en débarquement du navire Vistula, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:

35 barriques vin rouge Montferrand.

20	do	do	Haut Talence.
30	do	do	St Estèphe.
20	do	do	Pauillac.
10	do	do	Leoville.
20	do	do	St Emilion.

100 caisses do ordinaire St Julien, St Estèphe et Pauillac.

103 do do supérieur Château Bernone.

50 milliers bouchons superfins en sacs de 500.

6 balles do fins ordinaires de 30 m. chaque.

5 do do pointus do do

5 do do surfins courts do

10 caisses sardines de 12 boîtes chaque.

10 do do 1/2 do do do

15 do cèpes à l'huile de Rodel.

15 do petits pois.

25 do prunes en pobans et boîtes transparentes.

A. CARRIERE, 29 déc — 34, Vieille Levée.

REÇU par les derniers arrivages de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

60 barriques vin de Bordeaux

20	do	do	Cantenac Médoc.
15	do	do	Chat. Margaux.
200	caisses de 12 bouteilles		St Julien Médoc.
200	do	do	St Estèphe do
150	do	do	St Emilion.
130	do	do	Pauillac Médoc.
200	do	do	Chât. Margaux.
30	do	do	do Lafitte.
25	do	do	do Latour.
25	do	24 1/2 btles do	do
30	do	12 do	Haut Sauterne.
25	do	24 1/2 do	do
25	do	extra vieux Haut Barsac.	

1000 1/2 boites sardines à l'huile.

250 do do do

250 do petits pois.

100 1/2 do do

40 caisses fruits au jus assortis.

20 do do en 1/2 pobans assortis.

50 do do à l'eau de vie.

20 do do liqueurs superfines.

25 douzaines gueguoles d'Angers.

250 boîtes champignons accommodés.

200 1/2 do do do

50 do cèpes à l'huile.

200 1/2 do do do

Pâtés truffés, truffes au naturel, &c. &c.

FERRON, 16 déc — Encoig. Royale & Douane.

COUVERTES FRANÇAISES DE GRANIER.—Les soussignés ont reçu en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:

50 balles couvertes françaises de Granier, 2 points
2 do do do à lits do do 10 do.
2 do do do do do 10 do.

H. DE GOER & RIFFLARD, 8 nov — 21, rue des Magasins

CONFITURES DE LA HAVANE—En magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 29 déc — 30, rue Commune.

CIGARES—134 caisses cigares de la Havane en déchargement du brick T. Street, à vendre par LABORDE & XIQUES, 16 déc — 31, Commune.

SUCRE BRUN—410 caisses sucre brun de la Havane, ayant droit au drawback, à vendre par LABORDE & XIQUES, 16 déc — 31, Commune.

GELÉE DE Goyave—quelques barils de gelée [illegible] de goyave, en petites boîtes, à vendre par LABORDE & XIQUES, 11 nov — 31, Commune.

CAFÉ DE LA HAVANE—[illegible] sacs prime café vert de la Havane, de la nouvelle récolte, et en déchargement du brick T. Street, à vendre par LABORDE & XIQUES, 16 déc — 31, Commune.

CIGARES — [illegible] choisis des marques, [illegible] LABORDE & XIQUES, 31, Commune.

PICADURA—[illegible] barils de picadura pour papier à cigares, à vendre par LABORDE & XIQUES, 12 nov — 31, rue de la Commune

MIEL.—Petits barils de miel de la Havane, 1ère qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune.

700 Grates! Grates! [illegible] à vendre [illegible] E. BARRIERE & CO.

LIÈGE! LIÈGE! à vendre par [illegible] E. LAMBERT

[illegible] CREOLE [illegible] A. Champonier [illegible], partira comme [illegible] pour Williams [illegible] et les intermédiaires sur la route, [illegible] tous les dimanches à 10 heures du matin.

Pour le retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée du char du chemin de West Feliciana, et arrivera en ville tous les jeudis soir, descendant le fleuve pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti on à J. L. CHAMPONIER, Agent, 17 déc—1m — No 46 1/2, Vieille Levée.

POUR BATON-ROUGE.—Le paquebot YAZOO, cap. D. B. Hunt, commencera à faire régulièrement ces voyages, partira tous les lundis et jeudis à 10 heures pour la Pointe-Coupée et les ports intermédiaires de la côte. Ayant été caréné à neuf à St-Louis à la satisfaction des inspecteurs de cette ville et de ceux de la Nouvelle Orléans, les chargeurs peuvent se faire assurer à un taux aussi bas que sur aucun autre steamboat faisant ces voyages. Nous sollicitons le patronage du public que nous espérons mériter par notre zèle et attention pour les passagers. 20 nov

POUR LA BALIZE.—(Deux voyages par semaine). Le bateau à vapeur COURIER, capt. J. Martin, partira de la Nlle Orléans tous les samedi à 9 heures du matin. Il partira de la Balize les dimanches à 8 heures du matin, et sera de retour aux Nlle Orléans le lendemain.

POUR LA POINTE A LA HACHE.

Il partira de la ville tous les mercredi, matin à 10 heures, pour la Pointe à la Hache et sera de retour le jeudi après-midi.

D'après ce nouvel arrangement, les passagers pour la Balize y arriveront le samedi soir au lieu du dimanche, comme ci devant.

Pour fret ou passage, ce bateau ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à A. LAROSE & Co, 9 oct — 71, Vieille Levée.

ARRANGEMENT D'ETE.

Le bateau à vapeur ELISKA, capt. J. G. Landry, pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Pointe Coupée et Tunica, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mercredi, à 10 heures A. M., et du Bayou Sara tous les samedi matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à BRAVO & LAS[illegible] DUVON & GERARD & PERRIER. 25 juin

A VENDRE—Une goélette d'environ 60 tonneaux, portant de 7 à 800 barils. Elle sera vendue à bas prix. S'adresser à ALFRED KEARNY, 29 déc — 96, rue des Magasins.

A VENDRE un brick de 180 tonneaux, doublé en cuivre, bien noté par les compagnies d'assurances, portant 1500 barils sous le pont, nouvellement doublé en cuivre et en bon ordre pour la mer. Prix $3000.

ALFRED KEARNY & CO., 20 déc — 96 Magasins.

A FRETER, le navire neuf et fin voilier AFFGHAM, capt. D. C. Coupland, du port de 361 tonneaux, et prêt à partir. S'adresser au capitaine à bord, 3me Municipalité, ou à L. CANTIN, 27 déc — 73 1/2, rue des Magasins

A VENDRE.

UN Brick de 190 tonneaux, doublé en cuivre et ayant 20 mois de service, il est en bon ordre et prêt pour la mer, avec un chargement à bord fixé pour un port de la côte.

Il sera vendu pour $3,000 si la demande en est faite de suite. ALFRED KEARNY & Co, 24 déc — 96, rue des Magasins.

POUR TAMPICO.—Le brick fin voilier LEOPOLD O'DONNELL, capitaine J. Halverson, ayant la plus grande partie de son chargement, et allant à bord, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à A. LAROSE & Co, 70 Vieille Levée, 22 déc

POUR TAMPICO.—La fin voilier doublée et chevillée en cuivre WARNON WIGHT, ayant plus de la moitié de son chargement partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED KEARNY & Co, 16 déc — 96, rue des Magasins.

POUR LA HAVANE.—Le navire fin voilier ARVUM, capt. Vinal, ayant tout le gros fret engagé, partira sous peu. Pour un fret de coton ou tout autre léger fret ou pour passage, s'adresser au capt. à bord ou à BAILEY & BAXTER.

POUR PHILADELPHIE. — Le brick fin voilier DAMASCUS, J. A. capt. Kinnman, partira sous peu, pour fret de 100 boucauts ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 27 déc — 93, rue de la Commune.

POUR NORFOLK.—La fine goélette ELIZABETH ANN, capitaine Bit[illegible], partira sous peu. Pour fret, s'adresser à ALFRED KEARNY & Co, 20 déc — 96 rue des Magasins

POUR CHARLESTON—Un joli navire qui est en chargement pour ce port, demande du fret. Pour les conditions, s'adresser à ALFRED KEARNY & Co, 16 déc — 96, rue des Magasins

POUR BALTIMORE. — Le navire fin voilier SEAMAN, capt. Meyrick, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à BAILEY & BAXTER, 21 déc — 77, Commune.

POUR NEW-YORK.—Sur la côte, 20 dessous de la ville—On demande 100 boucauts de sucre pour un navire au dessous de la ville, qui seront pris à bord [illegible], s'adresser à ALFRED KEARNY & Co, 20 déc — 96 rue des Magasins

POUR NEW-YORK.—Ligne des paquebots l'Union—Le navire fin voilier WISCONSIN, capitaine Munford, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, au bureau No. 1, Première Municipalité, ou à JOHN O. WOODRUFF & CO., 30 déc — 93, Magasins.

POUR NEW-YORK.—Ligne de Poindexter—Le navire paquebot fin voilier SOUTHERN, capitaine J. Sinclair, partira immédiatement pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis à vis la rue St Joseph ou à J. W. STANTON & Co, [illegible] Encoignure Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de Stanton—Partant Jeudi le 30 courant—Le navire paquebot fin voilier ROBERT PARKER, capitaine Weeks, ayant les trois quarts de son chargement à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis de la rue St-Louis ou à J. W. STANTON & Co, 26 déc — Encoig. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Le navire fin voilier PERSIAN, capitaine Robbins, ayant la plus grande partie de son chargement partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 23 déc — 93, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.—Un bel brick demande un chargement de 120 boucauts de sucre à prendre dans les limites de 120 milles de la ville. S'adresser à ALFRED KEARNY & Co, 96, rue des Magasins

POUR NEW-YORK.—Le navire fin voilier, E. Z. A. L., capt. Hathorne, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR BOSTON.—La barque fin voilier ALABAMA A. [illegible], capt. Gauntl par le [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 30 déc

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier TIMOLEON, capitaine Freeman, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 rue Commune. 22 déc

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier HOPE, capt. Weston, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune. 7 déc

POUR BOSTON.—Le navire MAT TAKESET, fin voilier, capitaine Cumming, partira très incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 27 nov — No. 93, rue de la Commune

POUR BOSTON. — Le navire fin voilier WAKONA, capitaine Paine, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord 1ère Municipalité, ou à JENKINS & TIGLER, 26 nov — 95, rue Commune

POUR MARSEILLE.—La barque fine voilière AVERON, capitaine Jordin, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à JENKINS & TIGLER, 17 déc — rue Commune, No. 95.

POUR BORDEAUX.—La barque fine voilière RICHMOND, capitaine Bar[illegible], partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 24 déc — 93, Commune

POUR NANTES et Bordeaux.—Le fin voilier navire français LOUISE, capt. Boue, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER, 29 nov — 95 rue Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier EDWARD, capitaine Curet, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à JENKINS & TIGLER, 30 déc — 95, Commune

POUR LE HAVRE.—Le fin voilier navire CLAIBORNE, capitaine Gillchrist, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 21 déc — 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Passagers de chambre seulement. Le fin voilier paquebot français PESCATORE, capitaine Bourdon, ayant tout son chargement engagé et chargeant, partira positivement le 25 courant. Pour passage à la chambre avec de beaux emménagements, s'adresser vis à vis le marché aux légumes, 1ère municipalité, ou à JENKINS & TIGLER, 14 déc — 95, rue Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire régulier VESTA, capitaine Fenby, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser au cap. à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à JENKINS & TIGLER, 29 nov — 95, rue de la Commune.

Pour le Havre. Le navire HARTLEY, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu; pour fret ou passage, avec de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER, 16 nov — 95, rue Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier CAROLUS, capt. Bowr, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et à bord, partira jeudi 23 courant. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine ou à BAILEY & BAXTER, 21 déc — 77, Commune.

POUR LONDRES.—La barque fine voilière BRILLANT, capitaine Miller, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JENKINS & TIGLER, 11 déc — 95, rue de la Commune.

EN déchargement du navire Alzato du Havre et à vendre par le soussigné:

30a fromages tête de maure,
20 meules fromage Gruyère,
25 fromages pâte grasse,
300 saucissons de Lyon.

J. PIRRE, 24 déc — Encoig. St-Pierre et Royale.

EN magasin et à vendre par le soussigné: Pâtes truffées en boîtes et demi-boîtes, légumes, sardines, fruits au jus et à l'eau de vie, vermicelli, [illegible] en [illegible], huile d'olive, café de Java et de [illegible], vinaigre, olives, sardines à l'huile en [illegible], fromages de Gruyère.

J. PIRRE, 24 déc — Encoig. St-Pierre et Royale.

B[illegible] cargaison de 1600 chaque, [illegible] en balles de [illegible] 1600 chaque. [illegible]